



Politique didactique et didactique nationale : l'autonomie, un long chemin à parcourir

Abdenmour Ahmadi¹

Département de Français
ENS-Ouargla

Toute réflexion portant sur l'avenir des langues est forcément légitime. Toute idée positive relative à l'enseignement-apprentissage des langues est nécessairement fondée. Le reste est l'affaire de tout enseignant de langue qui veut bien s'inquiéter du sort d'une didactique nationale. Le dernier mot est celui, tant recherché, de l'autonomie de penser et d'agir.

Mots-clés : *didactique, langue, enseignant, autonomie, système éducatif.*

National didactic and didactic policy: autonomy, a long way to go

Any reflection on the future of languages is necessarily legitimate. Any positive idea about language teaching-learning is necessary. The rest is the business of any language teacher who wants to worry about the fate of a national didactics. The last word is that, so much sought after, of the autonomy to think and act.

Keywords: *Didactic, Language, Teacher, Autonomy, Educational System.*

« Autonomie ou intégration ? Eh bien les deux routes demeurent ouvertes. De Gaulle s'arrête au carrefour et il attend » (Mauriac, 1961, p. 111).

Amalgamé à la langue

Ce qui suit est une brève réflexion libre d'un futur enseignant de langue étrangère qui s'interroge consciencieusement sur ses pratiques de classe à venir. Quelle attitude devra-t-il adopter, quelle conduite devra-t-il tenir, quel

¹ Abdenmour AHMADI est étudiant de 3^e année de licence de français à l'École Normale Supérieure de Ouargla. Il achève une formation de PEP (professeur de l'enseignement primaire).

comportement devra-t-il suivre dans son enseignement d'une langue-culture « à *amadouer* » ? Des choix certes, mais surtout des indécisions. Peut-être partir déjà à la recherche d'une référentialité qui résoudrait le trouble et apaiserait la conscience. Pourtant, l'esprit reste en éveil. Un rêve se dessine : *être amalgamé au terroir des faits de langue*.

Comparaison n'est pas raison

L'enseignement du français prend une grande place dans le Système éducatif algérien. Parfois, on a l'impression que cette langue étrangère a le même statut que notre langue maternelle – l'arabe – du fait de l'histoire, de la politique, de l'économie, etc.

En Algérie, en didactique et linguistique, on rencontre très souvent, dans les travaux de mémoire ou de thèse, des problématiques relatives à la comparaison de l'enseignement-apprentissage de la langue arabe avec celui de la langue française. Parfois, les thèses vont plus loin ; elles abordent alors un aspect assez anthropologique et culturel : *deux enseignants d'aires culturelles différentes enseignant la même langue, l'enseignent différemment*. Mais qu'entend-on au juste par comparer les pratiques d'un enseignant algérien à celles d'un enseignant français ?

Comparer deux enseignants qui pratiquent un acte pédagogique commun mais vivent dans un contexte différent, est-ce honnêtement comparer deux systèmes éducatifs ? Si l'on veut confronter un enseignant algérien et un enseignant français, cela n'exige-t-il pas de tenter de comprendre principalement le système éducatif de chaque acteur ?

En théorie, chaque enseignant transmet *son* savoir en adoptant une démarche didactique préétablie afin d'appliquer un programme élaboré par l'État. Pour le Français, il réfère sans doute aux documents et directives du CECR ; cette sorte de guide commun que l'on utilise pour l'élaboration des programmes, d'examens et de formations en langues étrangères, dont l'objectif déclaré est d'harmoniser les systèmes éducatifs européens. Ce guide est utilisé en Europe, mais on le retrouve également sur d'autres continents ou pays dont l'Afrique en général et l'Algérie en particulier. Si ce n'est de manière officielle, cela s'avère être le fait de personnes isolées, d'individus solitaires dont les métiers sont en étroit rapport avec le monde de l'Éducation et qui recherchent soit des modèles, prêts-à-appliquer, soit raisonnablement une source d'inspiration assez motivante.

Il faut admettre que le Système éducatif algérien est lié fortement au CECR. Pour revenir à notre préoccupation de départ, objet de notre simple réflexion, il ne s'agit pas de la comparaison de deux enseignants mais plutôt d'un rapprochement obligé par la langue commune. Si l'on veut, encore une fois, vraiment vidimer deux systèmes éducatifs, il faut que chacun ait une autonomie permanente pour justifier ses choix et harmoniser son enseignement-apprentissage. Cela n'est absolument pas contraire aux ambitions nationales qui peuvent tout aussi bien

« soutenir la diffusion de méthodes efficaces pour l'enseignement des langues étrangères et des langues maternelles dans l'esprit d'un renforcement de la coopération pacifique entre les communautés, les peuples et les nations » (Poth, 1997, p. 05).

Principe d'originalité

Cependant, nous récusons le statut de simples consommateurs. Rapprochement, avons-nous dit ; non imitation servile. Car si l'on se contente de consommer ce que l'Autre a récolté, les questions dérangeantes finiront par se poser d'elles-mêmes :

- À quel point l'imitation de son voisin par l'enseignant algérien aura-t-elle réussi ?
- La politique didactique impose-t-elle cette imitation aveugle ?
- S'agit-il simplement de cueillir les fruits du jardin de l'éducation comparée ?

Finalement, la vraie question se décline autrement : *Où sont nos didacticiens et leurs travaux ?* Si un manuel national existe en bonne et due forme, c'est que des enseignants, des inspecteurs, des conseillers, des spécialistes sont à l'œuvre. Suffit-il de les mettre sous les projecteurs. Il est vrai qu'il nous manque encore les instruments. Les Suisses en ont une pleine conscience :

« Ce qui fait défaut à la politique suisse des langues, ce sont des instruments qui permettraient une planification orientée vers l'avenir, basée sur un consensus et qui rende justice à l'importance du plurilinguisme institutionnel, social et individuel » (Lüdi & Werlen, 2005, p. 105).

Si une telle approche nous semble des plus saines, par ailleurs, la recherche d'une certaine authenticité ne signifie pas pour autant une fermeture sur soi. Nous adhérons aux bonnes volontés dont celle « *qui vise à promouvoir la culture de la paix à travers l'éducation plurilingue à tous les niveaux éducatifs, et le respect de la diversité linguistique* » (Poth, 1997, p. 05). Seulement, nous

voulons également notre propre conscience des choses ; c'est grandement légitime.

En guise de conclusion ouverte

D'éminents spécialistes le proclament constamment : *les sciences humaines et sociales restent encore à décoloniser*. C'est dans ce sens que nous devons travailler afin d'asseoir notre poids sur la scène internationale si nous voulons apporter notre contribution à l'espace linguistique mondial². Mais ayons toujours à l'esprit que de tels projets d'envergure commencent clairement par une politique linguistique et didactique avertie ; une ambition légitime que tout système éducatif national doit se donner les moyens et les ressources de concrétiser. Un enseignant de langue est aussi un commis de l'État ; sa responsabilité est incommensurable vis-à-vis des générations montantes. Communication et transmission, et non plus simplement grammaire, vocabulaire et conjugaison.

Principales références bibliographiques

CARRÈRE, C., & MASOOD, M. (2014). *Le poids économique des principaux espaces linguistiques dans le monde*. Fondation pour les études et recherches sur le développement international .

LÜDI, G., & WERLEN, I. (2005). *Le paysage linguistique en Suisse : recensement fédéral de la population 2000*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

MAURIAC, F. (1961). *Le Nouveau Bloc-notes : 1958-1960* . Flammarion.

POTH, J. (1997). *L'aménagement linguistique en contexte éducatif plurilingue (version Afrique) : Schéma directeur pour une réforme linguistique en contexte scolaire*. Mons: Centre International de Phonétique Appliquée.

Pour citer cet article :

Abdenmour AHMADI, « Politique didactique et didactique nationale : l'autonomie, un long chemin à parcourir », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 23-26.